

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 27 juin 2025

ADOPTION DU
RAPPORT D'ACTIVITES
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept juin à 12h00,
le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à
Archamps sous la présidence de Monsieur
Christian DUPESSEY, Président,
Convocation du : 20 juin 2025
Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN
Membres présents :

N° CS2025-46

Nombre de délégués
titulaires en Exercice : 44

Nombre de délégués
Présents : 24
Pouvoirs : 4

• Délégués titulaires :

M. Vincent SCATTOLIN - M. Hubert BERTRAND - M.
Max GIRIAT - Mme Marie-Pierre BERTHIER – Mme
Claire CHUINARD - M. Claude MANILLIER - M. Yves
CHEMINAL - M. Denis MAIRE - M. Julien
BOUCHET– M. Gabriel DOUBLET – M. Christian
DUPESSEY – Mme Nadine JACQUIER - Mme
Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI - M. Jean-Luc
SOULAT - M. Stéphane VALLI - M. Claude THABUIS
- M. Sébastien JAVOGUES - M. Benjamin VIBERT-
M. Eddi ETIENNE -

• Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER suppléant de M. Patrick
ANTOINE – M. Bernard VUAILLAT suppléant de M.
Patrice DUNAND – M. Bernard PATRICK suppléant
de M. Christophe ARMINJON – M. Laurent DUPAIN
suppléant de M. Pierre-Jean CRASTES – M. Marc
MENEGHETTI suppléant de M. Florent BENOIT

• Délégués représentés :

M. Denis LINGLIN donne pouvoir à M. Vincent
SCATTOLIN - M. Christophe SONGEON donne
pouvoir à Mme Marie-Pierre BERTHIER - Mme
Carole VINCENT donne pouvoir à M. Julien
BOUCHET – Mme Nadine PERINET donne pouvoir
à M. Sébastien JAVOGUES

• Délégués excusés :

M. Denis LINGLIN - Mme Christine DUPENLOUP -
Mme Aurélie GODARD-CHARILLON - Mme Annick

GROSROYAT - Mme Chrystelle BEURRIER - M. Christophe SONGEON - M. Daniel RAPHOZ - M. Patrice DUNAND - M. Bernard BOCCARD - M. Christophe ARMINJON - M. François DEVILLE - M. Jean-Claude TERRIER - M. Pierre-Jean CRASTES - M. Michel MERMIN - M. Patrick ANTOINE - M. Florent BENOIT - M. Philippe MONET - Mme Catherine BRUN - M. Pierrick DUCIMETIERE - Mme Carole VINCENT - Mme Isabelle HENNIQUAU - M. Yves MASSAROTTI - M. Cyril DEMOLIS - M. Régis PETIT - Mme Nadine PERINET

ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Dans le prolongement des éditions précédentes, le rapport d'activité 2024 sera publié sous deux formats : un format brochure A5 transmis aux communes et intercommunalités du Genevois français, ainsi qu'un format numérique PDF interactif disponible sur le site www.genevoisfrancais.org.

Extrait édité

2024 : une année structurante pour le territoire du Genevois français

L'année 2024 a été jalonnée d'actions marquantes pour le Pôle métropolitain du Genevois français, illustrant la capacité collective de ses membres à porter des projets structurants au service du territoire. L'ouverture de la ligne de covoiturage HéLéman dans le Pays de Gex, le lancement de l'expérimentation Léman Stop dans le Chablais, ainsi que la validation de la stratégie multimodale transfrontalière 2050 témoignent d'un engagement fort en faveur d'une mobilité durable, adaptée à la réalité de notre bassin de vie transfrontalier. L'année 2024 a été marquée par l'adoption de la Vision Territoriale Transfrontalière (VTT) qui fonde une nouvelle vision de l'aménagement et du développement de notre bassin de vie transfrontalier au regard des défis à relever en matière de transition écologique, d'adaptation au changement climatique, de cohésion sociale et territoriale et de préservation de nos emplois productifs.

Sur le plan culturel, le soutien renouvelé au Fonds culturel du Grand Genève a permis de valoriser huit projets emblématiques, renforçant la cohésion sociale et l'identité partagée de notre région frontalière. En matière de développement économique, les forums transfrontaliers et les rencontres dédiées à l'entrepreneuriat, à l'innovation ou encore à l'économie circulaire ont consolidé les synergies entre acteurs publics et privés.

Enfin, le transfert de la compétence SCoT par 4 intercommunalités membres va permettre de définir une vision cohérente et partagée pour l'aménagement du territoire à un horizon de 20 ans.

Ces temps forts accompagnés de la future Autorité organisatrice de la mobilité du Genevois français programmée pour 2025, traduisent une ambition claire : faire du Genevois français un territoire exemplaire en matière de coopération, d'innovation et de transition.

Nos engagements marquent ainsi un vrai tournant dans la politique du Pôle métropolitain, avec des services opérationnels quotidiens qui iront directement à l'utilisateur. 8 ans après la création du Pôle métropolitain (mai 2017), et presque 20 ans après celle de l'ARC, c'est une évolution majeure.

Le rapport d'activité 2024 sera mis en page et diffusé au cours du mois de juillet.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ADOpte** le rapport d'activité 2024 du Pôle métropolitain du Genevois français.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 02/07/2025

Publié ou notifié le 02/07/2025

Le Secrétaire de séance
Vincent SCATTOLIN



Le Président,
Christian DUPESSEY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.